

Comment naquit la solidarité Croix-Rouge

Autor(en): **Segesvary, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment naquit la solidarité Croix-Rouge *

Victor Segesvary, chef du Service de la recherche de l'Institut Henry Dunant

1870—71: La guerre franco-allemande! Un événement terrible ressenti par toute l'Europe; des batailles meurtrières, du sang, des souffrances, des centaines de milliers de prisonniers, des privations, autant pour les populations civiles que pour les militaires — des horreurs qui ont, toutefois, provoqué un phénomène entièrement nouveau, d'importance capitale dans l'histoire de l'humanité. Cette guerre a marqué le début du grand mouvement universel de solidarité Croix-Rouge.

«La neutralité politique n'est pas l'indifférence humaine.» Cette devise de la Société de la Croix-Rouge de Belgique a été comprise par des millions d'hommes et elle retentit depuis 100 ans maintenant parmi tous ceux qui travaillent pour sauver des vies ou pour améliorer les conditions humaines.

Cette solidarité spontanée a revêtu des formes multiples et a convaincu les gens qui, jusque-là, étaient restés sceptiques, de la nécessité et de l'utilité de l'œuvre de la Croix-Rouge.

Le torrent de la charité a continué à couler à pleins bords et l'on ne peut songer sans effroi à ce qu'aurait été le sort des milliers de blessés qui en ont éprouvé les salutaires effets, si le service de santé officiel avait été réduit à ses seules ressources, comme c'était presque toujours le cas dans les guerres antérieures à l'avènement de la Croix-Rouge¹.

Les Sociétés de secours aux militaires malades et blessés en temps de guerre — comme on appelait alors les Sociétés de la Croix-Rouge — de douze pays non engagés dans le conflit ont participé à ce grand élan de solidarité. Il s'agit des Sociétés des pays suivants: Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Hollande, Italie, Luxembourg, Norvège, Portugal, Russie, Suède et Suisse. Méde-

cins et secours arrivaient également des Etats-Unis qui ne possédaient pas encore de Société.

Il est évident que les Sociétés de la Croix-Rouge des deux pays belligérants, la France et l'Allemagne (la Prusse étant la Puissance dirigeante de la Confédération allemande, ses partenaires étaient associés aux opérations), avaient fourni d'énormes efforts et ont été les premières sur les champs de bataille pour soulager les souffrances des soldats, sans distinction de nationalité. De nombreux rapports et une littérature abondante traitent de l'activité de ces Sociétés qui démontrent la valeur et l'étendue de l'immense travail accompli. Mais nous n'en parlerons pas ici, notre sujet étant la solidarité manifestée par les Croix-Rouges des autres pays.

Le Comité international de Genève, chargé par la Conférence de Berlin, en 1869, de créer en temps de guerre un bureau de correspondance et de renseignements afin de faciliter «l'échange des communications entre les comités et la transmission des secours», a établi, à Bâle, dès juillet 1870, l'Agence internationale. Celle-ci reçut et transmit de nombreux secours, lettres et messages; elle envoya aux points chauds du théâtre des opérations du personnel médical ou infirmier recruté parmi les volontaires ou mis à sa disposition par les Gouvernements ou les Sociétés.

On pourrait remplir des centaines de pages si on voulait écrire en détail toutes les actions entreprises en faveur des soldats blessés ou malades, et même en faveur des populations civiles en détresse. Nous nous bornerons ici à brosser un tableau d'ensemble, en analysant les principales formes d'activité et les caractéristiques de l'assistance fournie par chaque Société ou pays.

Il est évident que l'effort de solidarité des Sociétés étrangères devait suivre de très près le déroulement des opérations de la guerre, à l'instar de l'action des Sociétés des pays

belligérants. En conséquence, nous pouvons distinguer deux grandes phases du mouvement de solidarité Croix-Rouge en 1870—71:

— La première phase dura environ trois mois, à partir du 5 août, jour de la bataille de Wissembourg; l'activité des ambulances et l'envoi de secours et de médicaments se concentrèrent alors dans la zone Nord-Est de la France, le long des frontières belge, luxembourgeoise et allemande, et en particulier, dans la région de Metz et de Sedan, où eurent lieu les batailles meurtrières de Fröschwiller, de Forbach, de Gravelotte, de Saint-Privat, de Beaumont et de Pont-à-Mousson. Dans ce premier temps, l'assistance des pays les plus proches tels que le Luxembourg et la Belgique, ainsi que celle de l'Agence internationale de Bâle située aux confins de l'Alsace, fut particulièrement importante, quoique les secours en provenance de l'Angleterre et des Pays-Bas autant que le personnel médical et les ambulances envoyés par ces mêmes Sociétés aient également joué un rôle considérable.

— La seconde phase, qui s'étend de novembre 1870 à mars 1871, a vu se déplacer l'activité de l'assistance vers le Nord-Ouest, le Centre et l'Est de la France, suivant l'avance rapide de l'offensive prussienne vers Paris et suivant le mouvement des armées de la Loire, du Nord et de l'Est. Pendant cette période, l'importance de l'aide fournie par les Sociétés britannique, néerlandaise, suisse et russe s'est encore accrue, tandis que celle des pays limitrophes du premier théâtre des opérations cessa virtuellement dans le cas du Luxembourg, ou fut réduit dans le cas de la Belgique.

Le fait d'avoir concentré l'assistance dans les zones mentionnées ci-dessus ne signifiait pas que les secours matériels n'étaient pas nécessaires à

* Revue internationale de la Croix-Rouge, décembre 1970/janvier 1971. Reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction

¹ Gustave Moynier — Bulletin international des Sociétés de Secours aux militaires blessés, Genève



l'arrière-pays, à des centaines de kilomètres du lieu de la lutte, où les blessés graves étaient transportés ainsi que les malades et prisonniers. Ainsi la solidarité Croix-Rouge, sous forme de secours matériels, financiers et même d'assistance médicale, se manifesta un peu partout: les envois de la Société britannique, partant de son grand dépôt de Londres, pénétrèrent jusque dans les provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud de la France; une ambulance néerlandaise rendit des services inappréciables à Bordeaux, ceci pour ne citer que deux exemples de l'activité des Sociétés des pays non engagés dans le conflit.

Cette solidarité se manifesta également en Prusse et dans les autres Etats de la Confédération allemande au cours des deux phases de la guerre. L'ampleur et la rapidité de la défaite française et, en conséquence, le grand nombre de prisonniers blessés ou malades transportés dans les établissements sanitaires des villes et des villages sur territoire allemand, surprisent les différentes organisations prussiennes et autres qui s'occupaient des militaires blessés ou malades. Malgré leur excellente préparation, leur équipement satisfaisant dans des conditions prévisibles et un personnel bien entraîné, elles se trouvèrent submergées. En effet, les événements

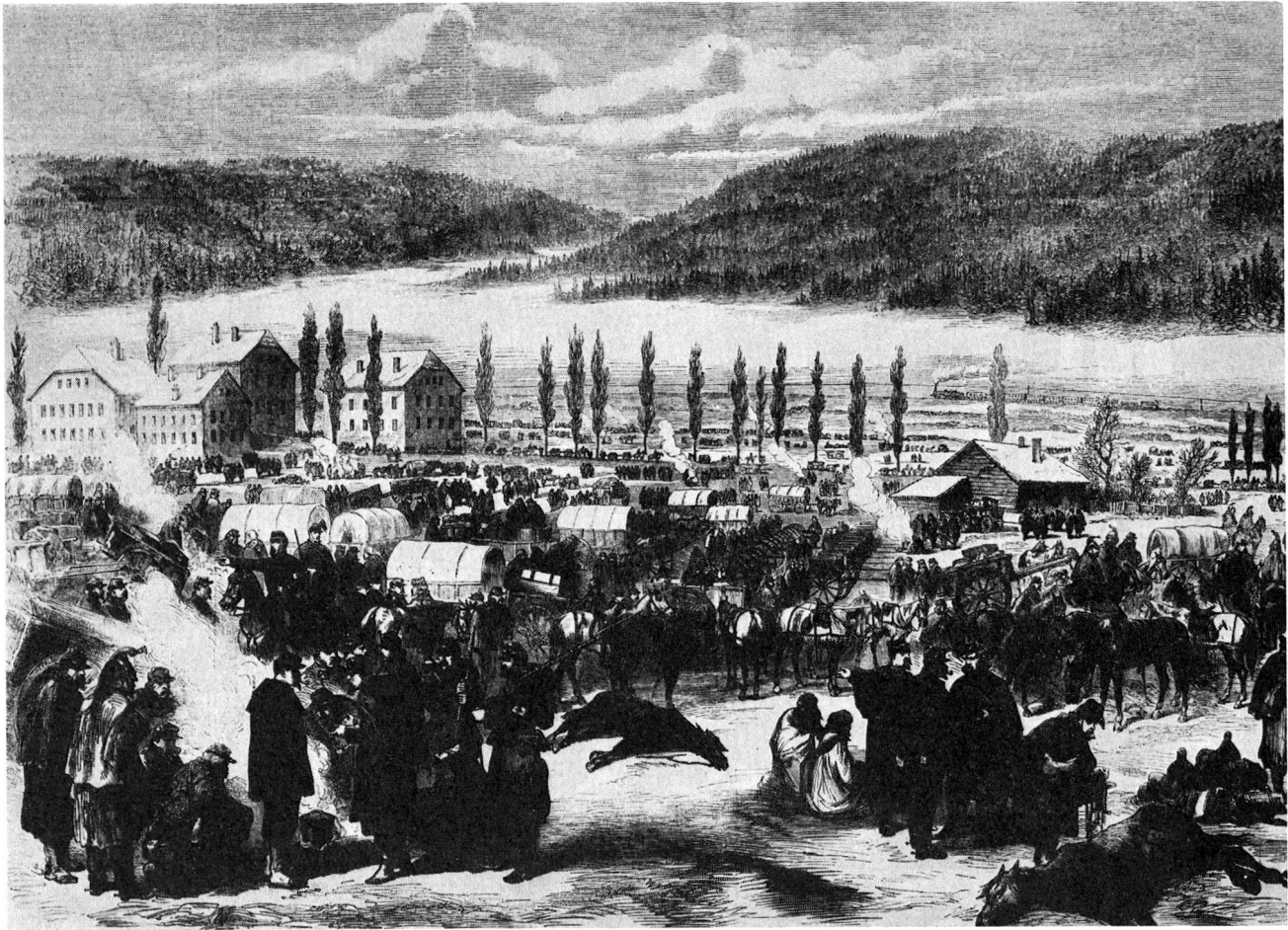
dramatiques de l'automne 1870 et des premiers mois de 1871 leur amenèrent environ 300 000 prisonniers français, la plupart nécessitant des soins médicaux et ayant besoin de vêtements et d'un régime alimentaire fortifiant. L'assistance médicale de même que les secours matériels provenant des Sociétés de pays tiers furent donc les bienvenus.

Il faut finalement mentionner les manifestations de solidarité dans les territoires des pays limitrophes du théâtre des opérations. La Belgique et le Luxembourg aménagèrent des lazarets et des ambulances qui accueillirent un grand nombre de militaires blessés et malades; la Suisse n'a pas seulement suivi cet exemple, mais elle hébergea toute l'armée du Général Bourbaki, soit 90 000 hommes environ, dénués de tout, qui furent répartis dans les divers établissements hospitaliers ou de convalescence du pays ou dans des camps bien aménagés, et à qui les soins nécessaires furent prodigués.

Les ambulances et le personnel sanitaire

Pendant la guerre de 1870-71, le terme « ambulance » désignait une très grande variété d'unités opérationnelles étrangères; ambulances de

Le 1er février 1870, l'armée française de l'Est, commandée par le Général Bourbaki, cherche refuge en Suisse. 90 000 « Bourbakis » traversèrent la frontière — dont 45 000 aux Verrières — avec 14 000 chevaux et 295 canons. Les hommes étaient dans un état lamentable, 5116 d'entre eux durent être emmenés immédiatement et soignés dans des hôpitaux suisses. Les autres furent internés.



La guerre franco-allemande de 1870-71 et l'arrivée de l'armée des «Bourbakis» fut pour l'Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles — notre actuelle Croix-Rouge suisse — créée en 1866, l'occasion de déployer pour la première fois une activité tangible sur le plan de l'aide sanitaire et de l'assistance sociale.

campagne, ambulances volantes, ambulances fixes ou dépôts de blessés et même ambulances rattachées à un établissement hospitalier d'une des parties au conflit (mais où servait du personnel étranger) équipées et financées par une Société d'un pays tiers. Il signifiait, en tout cas, mobilité, possibilité de suivre l'armée dans tous ses déplacements. En effet, plusieurs ambulances étrangères travaillant en France ou en Allemagne furent dirigées vers d'autres localités après avoir rempli la mission dont elles étaient chargées; quant au personnel sanitaire, il se joignait à d'autres ambulances, ou bien il regagnait son pays pour former de nouvelles unités prêtes à se rendre vers une autre destination.

Les ambulances étrangères remplirent plusieurs fonctions à la fois:

- dans les ambulances de campagne, on s'employa à panser les blessés sur les champs de bataille et à les transporter dans les établissements sanitaires de l'arrière;
- dans les ambulances fixes, on s'occupait des blessés et des très nombreux malades victimes d'épidémies, d'épuisement, du froid et de privations. Lorsque l'ambulance devait se déplacer, ou être supprimée, les blessés et malades non encore rétablis

étaient transférés dans un hôpital militaire ou civil;

- les ambulances de gare eurent une importance particulière. Les blessés et les malades souffraient pendant leur transport; les convois composés de wagons de troisième classe ou de marchandises étaient encombrés, il n'y avait ni médecin, ni médicament, parfois même pas de pain; les hommes étaient meurtris, affaiblis, leurs blessures ravivées par le mouvement et la fatigue. Dans les ambulances de gare, leurs pansements étaient changés, des médicaments leur étaient administrés et, surtout, ils étaient nourris et pouvaient se rafraîchir. Ce sont les médecins et les délégués de la Société britannique qui soulignèrent la nécessité de ce service inestimable.

La Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Russie, l'Italie, la Scandinavie, l'Autriche et la Suisse apportèrent une aide dans ce domaine. Nous nous limitons à relever ici l'intervention suisse.

En ce qui concerne l'assistance médicale fournie par la Suisse, les données sont dispersées, et aucun rapport n'a été publié sur l'ensemble des activités. La plus grande partie du personnel médical ayant agi par



l'intermédiaire de l'Agence internationale de Bâle, les rapports de cette dernière restent la meilleure source de renseignements.

Dès les premières heures du conflit, le Général Hans Herzog, commandant en chef de l'armée suisse, publia un appel autorisant et invitant les médecins militaires à prêter leur assistance au service sanitaire des deux armées belligérantes. Le 1er novembre 1870, 146 médecins et 40 étudiants en médecine avaient offert de se rendre sur le théâtre de la guerre. Outre ces médecins envoyés officiellement, d'autres cherchèrent et trouvèrent l'occasion de participer au mouvement de solidarité, soit par l'entremise de l'Agence de Bâle, soit par les Sociétés de secours aux militaires blessés et malades des pays en conflit. Ainsi, le Professeur Socin, de Bâle, dirigea-t-il à Karlsruhe pendant plusieurs mois le grand lazaret de la gare, secondé par plusieurs autres médecins bâlois. Le Dr Louis Appia, l'un des fondateurs de la Croix-Rouge et membre du Comité international de Genève, a donné ses soins dans les lazarets d'Épernay et de Versailles surtout, pendant toute la durée de la guerre.

Durant la première phase du conflit, de nombreux médecins suisses se trouvèrent dans les ambulances et hôpitaux du Nord-Est de la France:

six à Pont-à-Mousson, un à Remilly, un à Montceau-les-Mines et un à Trémery dans la région de Metz. A cette époque, une ambulance suisse, composée de 14 médecins volontaires de la Suisse romande, placés sous la direction du Dr Rouge, chirurgien en chef de l'Hôpital cantonal de Lausanne, fut organisée à Paris sous l'égide du Comité français. Le Conseil fédéral mit des médecins à disposition. Cette ambulance quitta la capitale française en direction de Châlons-sur-Marne, le 21 août 1870, avec 12 infirmiers français en plus des médecins suisses. Sa tâche était de mettre sur pied un lazaret de campagne à Châlons. Toutefois, les instructions changèrent à Reims, à la suite de l'évacuation du camp de Châlons et l'ambulance fut rattachée au septième corps. En suivant cette armée, elle s'établit à Vouziers, dans les Ardennes, où elle organisa un hôpital dans lequel 300 à 400 blessés et malades furent soignés. Au cours des grandes batailles qui se déroulèrent dans toute la région, le personnel de l'ambulance suisse sillonna les environs de Sonmauthe, de Beaumont et de Sedan et recueillit les blessés. Après la reddition de Sedan et la débâcle de l'armée française, l'ambulance suisse considéra sa mission terminée. Elle fut dissoute et les médecins regagnèrent la Suisse.

Lorsque le théâtre des opérations se

Le service sanitaire fut organisé par les autorités militaires cantonales et de nombreux collaborateurs volontaires des comités cantonaux de l'Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles participèrent à ce service. Ici dans une église de Lausanne.

déplaça vers le centre et l'Ouest de la France, des médecins suisses se rendirent à Orléans, à Puiseaux, près de Pithiviers, au nord d'Orléans et à Tillay-le-Peneux, entre Orgères et Arthenay, localité située sur la limite nord de la bataille d'Orléans.

Les luttes acharnées entre l'armée française et les troupes allemandes qui se déroulèrent dans les régions limitrophes de la Suisse donnèrent l'occasion au personnel médical de se dévouer à la cause de ceux qui souffraient de blessures, de maladies et des intempéries. Après les batailles de Villersexel, de Montbéliard, et par l'intermédiaire de l'Agence de Bâle, de nombreux médecins et infirmiers se rendirent vers les points principaux. Plus de 30 médecins suisses, en grande partie zurichois, servirent alors dans le triangle Belfort, Lure et Pontarlier. D'autres servirent à La Chapelle, près de Belfort, à Héricourt, à Contenas, à Baume-les-Dames, à Châtenois et Montbéliard.

Le Comité de Winterthur envoya à Lure une ambulance de 50 lits entièrement équipée; quelques médecins, 3 infirmiers et 4 sœurs y rendirent des services très appréciés. Un bon nombre de sœurs et diaconesses suisses se consacrèrent, dès le début de la guerre, à soulager les souffrances des soldats: ainsi, une dizaine d'entre elles travaillèrent dans les lazarets de Karlsruhe, Heidelberg, Schwezingen, Mannheim et Spire.

Sur l'ordre du Conseil fédéral, le Dr Lehmann, médecin en chef de l'armée suisse, créa, en novembre 1870, une ambulance fédérale suisse sur la frontière ouest, avec son siège à Porrentruy. Cette ambulance fonctionna du 14 novembre 1870 au 28 février 1871. «La tâche de l'ambulance internationale suisse de Porrentruy était de se constituer en une sorte de lazaret fixe et de seconde ligne, sur lequel seraient évacués les blessés des ambulances volantes, situées plus en avant qu'elle...» Cette ambulance était composée de cinq

médecins et de six infirmiers; elle prodigua ses soins à 65 soldats, dont 35 Français et 30 Allemands. L'Agence de Bâle lui accorda une somme de 10 000 fr. pour subvenir à ses besoins et approvisionna en permanence ses dépôts d'où les secours étaient acheminés vers les ambulances et lazarets de toute la région.

Secours matériels

Le terme «secours matériels» désigne l'aide si considérable qu'apportèrent les Sociétés aux soldats blessés et malades des pays belligérants. Cette assistance comprenait l'envoi de médicaments et d'équipement médical et sanitaire, de vêtements, de linge, de couvertures et de vivres. Selon les principes établis lors de la Première Conférence de Genève, «tous les dons ont été répartis de la manière la plus équitable entre la France et la Prusse, pour être distribués aux blessés sans distinction de nationalité»¹. Quoique les Sociétés donatrices se soient efforcées d'alléger les souffrances, celles-ci restaient très grandes. Par la force des choses elles étaient pires du côté des armées en retraite.

Ici aussi nous nous bornons à relever uniquement ce qui concerne la Suisse.

Du fait des événements, la Suisse put assez rapidement licencier les troupes appelées sous les drapeaux afin de faire face à toute éventualité, et les sociétés de secours consacrèrent leurs forces à assister les blessés des armées belligérantes. Toutefois, ces sociétés de secours cantonales se servirent presque exclusivement de l'Agence internationale de Bâle pour canaliser leur action de solidarité. La somme de 40 000 fr.² fut directement envoyée, en deux parts égales, aux comités centraux de la Croix-Rouge

des pays en conflit, en octobre 1870; en outre, l'hospitalité de la Suisse fut offerte à 200 convalescents pour une période de quatre semaines.

Néanmoins, la plus grande contribution de la Suisse au mouvement de solidarité fut l'accueil chaleureux réservé à l'armée française de l'Est, commandée par le général Bourbaki. Cette armée, qui n'avait pas été informée que l'armistice conclu le 28 janvier 1871 ne la concernait pas et qui était incapable de résister à l'avance victorieuse des troupes prussiennes, franchit la frontière suisse le 1er février 1871, après avoir obtenu l'accord des autorités de ce pays. Les 84 271 hommes et 14 000 chevaux de l'armée Bourbaki étaient dans un état lamentable, épuisés et meurtris par un froid de — 18 à — 20 degrés pendant six semaines. Ils n'étaient plus vêtus que de lambeaux d'uniformes et de couvertures, beaucoup n'avaient plus de chaussures; 5116 soldats durent être emmenés immédiatement et soignés dans les hôpitaux suisses, les autres furent internés. En une semaine, tous étaient parvenus à leurs lieux d'internement respectifs où ils purent se remettre en attendant le retour dans leurs foyers. Ce fut le Comité central de la Croix-Rouge suisse qui eut la responsabilité de cette œuvre de solidarité de grande envergure.

¹ Gustave Moynier. Op. cit.

² La Suisse étant membre de l'Union monétaire latine, son franc était équivalent au franc belge et français

Conclusions

L'élan de solidarité dont on vit tant de preuves au cours de la guerre franco-allemande de 1870-71 a marqué une étape décisive dans l'histoire de la Croix-Rouge.

Le sort tragique de tant de blessés, de prisonniers et de civils, victimes de la guerre, a conduit les Sociétés de la Croix-Rouge des pays non engagés dans le conflit à aller bien au-delà de ce que l'on attendait

d'elles. Spontanément, elles se sont portées au secours des victimes de la guerre, donnant ainsi le témoignage d'une solidarité qui a trouvé là son origine et qui, durant tout un siècle, n'a pas cessé de se manifester. Cet élan initial a donné à l'œuvre une dimension nouvelle; il a forgé l'unité de la Croix-Rouge qui a découvert la valeur de l'effort commun et le rôle immense qu'elle pouvait jouer en rassemblant ses forces.

Cette démonstration a porté ses fruits: les gouvernements, les armées, ont compris que ces sociétés privées, disciplinées, respectueuses

de leur autorité, pouvaient leur apporter un concours d'une efficacité remarquable. Il faut noter aussi que les expériences faites dans les ambulances de la Croix-Rouge par des médecins de premier plan ont puissamment contribué au progrès de la médecine militaire.

La Croix-Rouge n'a pas vaincu la guerre. Mais, depuis 1870, elle a engagé contre elle un combat au corps à corps. Elle lui arrache ses victimes et, même sur les champs de bataille, elle défend l'homme contre l'homme. Car son parti est celui de la vie.

Commémoration du Centenaire du passage des Bourbakis aux Verrières

En collaboration étroite avec le Souvenir français de Pontarlier et MM. les Maires des communes françaises de Pontarlier, Oye-et-Palet, La Cluse-et-Mijoux et les Verrières-de-Joux, un comité s'est constitué aux Verrières, sous le patronage de M. Carlos Grosjean, président du Conseil d'Etat neuchâtelais, et de M. le colonel commandant de corps René Dubois, pour commémorer cet événement en accord avec les autorités communales locales. D'emblée, la décision fut prise de rappeler très sobrement le douloureux événement. Une manifestation eut lieu au monument de La Cluse-et-Mijoux, dimanche 31 janvier dans la matinée, tandis qu'une seconde manifestation se déroula ce même dimanche, à midi, au monument dressé devant le temple de Meudon, avec la participation des corps de musique de Pontarlier et des Verrières.

Cependant, sachant qu'aujourd'hui encore, des milliers de réfugiés errent encore par le monde, souvent plus

démunis et malheureux encore que les pauvres soldats de l'Armée de l'Est en 1871, le Comité verrisan a décidé de frapper une médaille commémorative et de réserver le bénéfice de sa vente à la prochaine action de secours qui sera entreprise par la Croix-Rouge suisse, où que ce soit dans le monde. Cette médaille, de la grandeur d'un écu de Fr. 5.— reproduit un dessin d'Auguste Bachelin, représentant une sentinelle suisse accueillant un zouave et, au revers, les drapeaux français, suisse et verrisan, avec les dates 1871-1971; elle peut être obtenue en versant son prix au compte de chèques postaux 20 - 6212, *Commémoration du passage des Bourbakis aux Verrières 1871-1971*, plus Fr. 1.— pour envoi recommandé; elle peut aussi être commandée contre remboursement au comité. Le tirage est limité.

Prix: la médaille d'argent: Fr. 15.—
la médaille d'or: Fr. 220.—

